



Nominations par le CSA

FRANCE TV, RADIO FRANCE : DANGEREUSE OPACITÉ

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a décidé d'adopter une méthode particulièrement archaïque, choquante car anti-démocratique et inquiétante pour la nomination des PDG de l'Audiovisuel de Service Public.

Archaïque... en raison de l'opacité qui est mise en place pour toute la procédure :

- la liste des postulants n'est pas rendue publique, le CSA n'a donné que leur nombre (33) ;
- une "short list" sera établie dans les prochains jours par le CSA (dans quelles conditions? selon quels critères ? Mystère !) et les candidats retenus pourront, là encore, rester anonymes ;
- les auditions des candidats retenus seront effectuées à huis clos.

Cette disposition, à elle seule, ne peut qu'entraîner méfiances et soupçons quant à la légitimité de la personne nommée.

Choquante car anti-démocratique...

- car c'est une régression sans précédent dans le processus d'attribution d'une direction du Service Public, et pas des moindres, à une femme ou un homme.

En effet, dès 1987, pour l'attribution de TF1 au privé, les auditions étaient faites sous l'œil des caméras et rendues publiques. Cela a perduré des années pour les désignations des responsables de nos entreprises ;

- car décider du sort d'une entreprise de Service Public dans le huis clos de la délibération de huit personnes, seraient-elles les plus qualifiées, n'est pas sain et prête d'autant plus à toutes les suspicions que les membres du CSA sont nommés par les pouvoirs politiques ;
- car ne pas rendre publics l'identité et les projets stratégiques des 33 candidats est une atteinte à l'intelligence des citoyens. Ce sont eux les véritables actionnaires de notre Service Public, à France Télévisions comme à Radio France ;
- car ignorer qui sera retenu pour une "short list" et qui en sera éliminé, et sur quels critères, empêche toute approche analytique et critique du travail des membres du CSA.

Inquiétante... comme la situation de Radio France où, un an après sa nomination par le CSA, le PDG a déjà entraîné l'entreprise dans la tourmente. Une situation périlleuse dénoncée par les salariés de ce Service Public qui se mobilisent depuis des semaines pour défendre son existence et ses missions.

Inquiétante aussi pour France Télévisions, déjà déstabilisée très dangereusement :

- par le désengagement de l'Etat : où est la compensation "à l'euro près" qui devait équilibrer les comptes après la suppression des écrans de pub après 20h ? Une annonce qui n'a convaincu que celui qui prononçait cette promesse-poudre aux yeux !
- par une restructuration massive, effectuée à coups de bouts de bois et qui n'en finit pas, sept ans c'est long !
- par la suppression de centaines d'emplois via le plan de départs volontaires lancé au printemps 2014 ;

- par la bienveillance des pouvoirs politiques envers tous les manquements et négligences des dirigeants de nos entreprises. Des ministères de tutelle qui n'ont qu'une antienne : "*des économies, des économies, des économies*" !

- car pour effectuer au mieux leurs missions ("*Informer, Eduquer, Distraire*") les salariés de France Télévisions verront arriver un PDG dont ils ne sauront même pas pourquoi il a été désigné. À ce jour, seul le candidat soutenu par le SNJ a joué la transparence en publiant la totalité de son projet stratégique. Que cachent les 32 autres ?

Le Syndicat National des Journalistes (SNJ), première organisation de la profession, met en garde les pouvoirs publics. Les salariés de France Télévisions n'accepteront pas qu'à l'issue d'une procédure opaque, leurs missions soient remises en cause, leurs emplois menacés et leurs conditions de travail dégradées. Comme à Radio France, ils sauront se mobiliser pour défendre leur Service Public.

Paris, le 13 avril 2015

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – **Antoine Chuzeville** : 06 80 26 18 36 – **Serge Cimino** : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv